

Vesoul, le 17 septembre 2024

Division des élèves

Affaire suivie par :
Laurence Maisier
Tél : 03.84.78.63.15
Mél : ce.de.dsden70@ac-besancon.fr

5 place Beauchamp – BP 419
70013 Vesoul cedex

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Haute-Saône
à
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames les inspectrices de l'éducation nationale
des circonscriptions de Gray – Lure – Luxeuil –
Vesoul 1 et Vesoul 2

Monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale
adjoint chargé du 1^{er} degré, inspecteur de
l'éducation nationale de la circonscription de
Vesoul 3,

pour diffusion aux écoles publiques

à Madame la directrice interdiocésaine
pour diffusion aux écoles privées sous contrat

Objet : Prix individuel et collectif de la Mémoire – année scolaire 2024-2025

P.J. : calendrier de l'opération et annexes 1 et 2: dossiers de candidature des classes participantes.

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur l'opération « prix individuel et collectif de la Mémoire » organisée lors de cette année scolaire 2024-2025 par l'association départementale des membres de l'Ordre National du Mérite de la Haute-Saône ANMOMN 70) en collaboration avec l'éducation nationale. Ce prix est destiné à récompenser dans les écoles, collèges et lycées, lycées professionnels, des classes, groupes d'élèves ou élèves pour la réalisation d'actions relevant du champ de la citoyenneté : amélioration du cadre de vie, actions écologiques, animation culturelle, parité et égalité hommes-femmes, interventions auprès des personnes fragiles etc.

Cinq projets seront valorisés par catégorie : cinq pour les écoles, cinq pour les collèges et cinq pour les lycées-lycées professionnels.

Les établissements et écoles intéressés sont invités à en faire part à la division des élèves (ce.de.dsden70@ac-besancon.fr) par courriel **avant le vendredi 10 janvier 2025**.

L'antenne départementale de l'ANMOMN70 se tient à disposition pour toute aide dans la construction des projets.

Contacts : Monsieur JACQUES MOUREY, Président

Téléphone : 06 84 42 75 51

mj@c3j.eu

Les projets définitifs seront à adresser à la division des élèves à l'aide de l'une des fiches ci-jointes, **pour le lundi 17 mars 2025**. Le jury départemental se réunira **le jeudi 27 mars 2025 à la DSDEN**.

La distribution des diplômes et des récompenses donnera lieu à une manifestation qui se déroulera avant la fin de l'année scolaire. Le projet lauréat de chaque catégorie sera proposé à la sélection nationale de l'ANMOMN afin de concourir au prix national Mémoire 2025.

Aussi, je vous remercie de l'appui que vous apporterez à cette opération qui est au cœur de l'éducation à la citoyenneté.

*Merci pour l'attention portée à
cette opération partenariale*

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Haute-Saône


Philippe DESTABLE



**ACADÉMIE
DE BESANÇON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Saône

Calendrier

- Envoi des déclarations de participation au prix « Mémoire 2023 » à la division des élèves pour information, par simple courriel à ce.de.dsden70@ac-besancon.fr **AVANT LE VENDREDI 10 JANVIER 2025 mentionnant :**
 - *les coordonnées de la classe et de l'établissement ou de l'école, ou des coordonnées de l'élève en cas de candidature à titre individuel*
 - *le nom de l'enseignant et une adresse électronique professionnelle où il peut être facilement joint*
 - *une courte description expliquant les raisons pour lesquelles l'enseignant/l'élève souhaite(nt) participer à cette opération.*
- Envoi des projets définitifs à la division des élèves à l'aide de l'une des fiches en pièces jointes, **AU PLUS TARD LE LUNDI 17 MARS 2025**
- Le jury départemental se réunira le **JEUDI 27 MARS 2025**
- La distribution des diplômes et des récompenses donnera lieu à une manifestation organisée par l'ANMOMN 70 qui se déroulera en fin d'année scolaire soit, dans les écoles et établissements scolaires soit, en salle communale à Vesoul ou à Gray.
- Le projet lauréat de chaque catégorie sera proposé à la sélection nationale de l'ANMONM afin de concourir au prix national Mémoire 2025.
- La cérémonie de remise des prix nationaux 2025 aura lieu en fin d'année scolaire lors de l'assemblée générale nationale de l'Ordre National du Mérite. Les dates seront fixées ultérieurement.